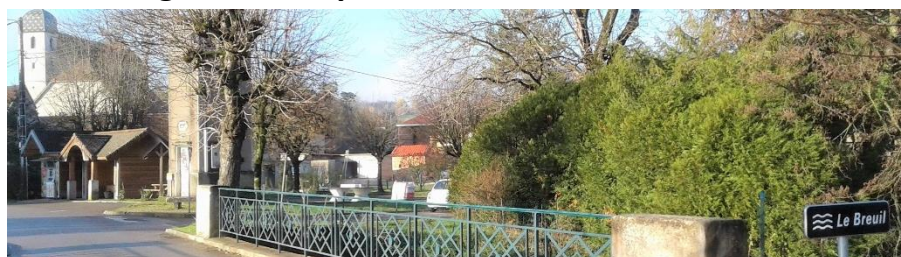


Il s'en est fallu de peu que la joie de retrouver nos proches en cette fin d'année nous soit refusée. Après toutes les privations de ces derniers mois, imposées par les circonstances, la pilule aurait été amère. Par chance, nous allons pouvoir savourer le plaisir de partager de bonnes choses et de bons moments en famille. Le Conseil Municipal vous souhaite un TRES joyeux Noel !

Une signalisation pour le Breuil



Elément de notre patrimoine naturel, **le ruisseau du Breuil** qui traverse Lavernay en son centre méritait bien d'être signalé à l'attention de tous. C'est chose faite depuis le 1^{er} décembre. Désormais, des panneaux portant son nom sont installés de chaque côté du pont qui l'enjambe.

Petit ruisseau, certes, le Breuil issu de plusieurs de ses semblables, en rencontre encore d'autres pour former - selon l'adage -, de grandes rivières : **l'Ognon**, puis la **Saône**, avant d'aboutir à la **Méditerranée** via le **Rhône**. Ceux que le sujet intéresse trouveront une présentation détaillée et cartographiée de son parcours sur notre site www.lavernay.fr, en suivant le chemin : *Tout Lavernay / Un peu de géographie / Le Breuil*.

Peu sujet aux emportements, ce paisible cours d'eau a parfois ses humeurs, comme il y a 111 ans, le 15 novembre 1909, quand **Auguste SINDZINGRE**, alors Maire de Lavernay, a glissé de nuit dans ses eaux glacées, y laissant sa vie. Les cours d'eau sont comme les hommes. Ils ont une histoire qui justifie a minima qu'on se souvienne de leur nom.

Collecte des déchets et redevance incitative



Vous recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres le calendrier des jours de collecte des bacs d'ordures ménagères et du tri. Vous pouvez d'ores et déjà le télécharger depuis le site internet de la commune, si vous le souhaitez.

Deux changements notables en 2021 :

- les deux types de collecte se feront désormais le vendredi (en 2020, jeudi pour les OM et vendredi pour le tri).
- les collectes du vendredi concerneront désormais 4 communes (Franey, Lavernay, Placey et Recologne) au lieu de 2 en 2020 (Franey, Lavernay).

La périodicité reste la même : **toutes les deux semaines pour les deux types, en alternance.**

La redevance incitative connaîtra en 2021, une hausse liée à la forte augmentation de la *taxe générale sur les activités polluantes* qui se décompose en *taxe de stockage* et *taxe d'incinération*. Elle sera répercutée sur les abonnements dont le coût annuel sera porté de **60 à 75 €** pour tous les bacs, quelle que soit leur capacité et leur destination (*résidence principale, résidence secondaire, professionnelle*). D'autres augmentations ont d'ores et déjà été planifiées par le *Ministère de la Transition Ecologique* pour les années à venir, jusqu'à l'horizon 2025.

L'Insee reporte d'un an la prochaine enquête annuelle de recensement



La collecte du recensement qui aurait dû débiter le 21 janvier prochain sera finalement reportée à 2022, pour des raisons de sécurité sanitaire, a annoncé vendredi 27 novembre l'Insee dans un communiqué de presse. Cette décision rarissime a été prise après concertation avec l'A.M.F. (l'Association des Maires de France).

« Les conditions ne sont pas réunies pour réussir une collecte de qualité en janvier 2021 », écrit l'Insee dans son communiqué, parce que le recensement exige de nombreux déplacements, et qu'une « moindre adhésion de la population pourrait entraîner de nombreux refus de répondre ». Par ailleurs, beaucoup de communes « rencontrent des difficultés importantes dans la préparation de cette enquête du fait des mesures de confinement, notamment pour trouver des candidats aux fonctions d'agents recenseurs ».

La bibliothèque est à nouveau ouverte aux jours et heures habituels



Le lundi **30 novembre**, la bibliothèque a rouvert ses portes et, depuis le **3 décembre**, elle peut à nouveau accueillir des scolaires chaque jeudi.

Le fonctionnement a donc repris son cours habituel pour tous les utilisateurs, aux jours et heures bien connus de tous.

Comme dans tous les lieux ouverts au public, le port du masque et les gestes barrière restent de rigueur. Et un distributeur de gel hydroalcoolique est à la disposition des visiteurs.

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances scolaires de Noël, du samedi 19 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021.

Illuminations et décorations de Noël à Lavernay



Noël sans ses illuminations ne serait pas vraiment Noël. La commune de Lavernay y apporte sa contribution, comme ses 35 415 concitoyens.

Mais elle remercie surtout, chaleureusement, ceux de ses habitants qui décorent avec une remarquable créativité leurs extérieurs, les offrant en partage au regard de tous.

Parmi les réalisations les plus abouties, celles de la famille **PETIT**, au 6, rue des Vergers de Bouto, mérite une mention spéciale, à la fois pour sa diversité et sa précocité (tout était installé au 5 décembre).

En ces temps assombrés à plus d'un titre, ces suppléments de lumière et de scintillement nous mettent à tous, enfants comme adultes, du baume au cœur.

Directeur de publication : Alain Pelot - Rédaction : Patrick Dambre

Secrétariat de mairie ouvert : lundi 10-12 h, jeudi 10-12 h et 15-18 h, samedi 10-12 h - Tél : 03 81 58 15 25
Courriel : mairie.lavernay@wanadoo.fr - site internet : www.lavernay.fr - Imprimé sur papier 100% recyclé - Ecolabel